

L'évaluation par les pairs

Étape 1 : l'autoévaluation

Après avoir pris la parole, la personne doit d'abord effectuer une rétroaction verbale de sa prise de parole, c'est-à-dire une autoévaluation. L'autoévaluation consiste à émettre « une appréciation ou une réflexion critique sur la valeur de ses idées, de ses travaux, de ses apprentissages ou du développement de ses compétences » (Lafortune et Dubé 2004, p. 48). Elle doit donc faire état tant d'éléments positifs que d'éléments qui ont été moins bien réussis. L'autoévaluation est indispensable au processus d'évaluation par les pairs. En effet, pour que les commentaires des pairs soient bien reçus et qu'ils aient un impact positif, la personne qui a pris la parole doit pouvoir comparer son autoévaluation à l'évaluation de ses pairs. Si une personne ne fait pas d'autoévaluation, il sera difficile pour elle d'entendre et d'accepter ce qu'une autre personne peut dire à propos de sa prise de parole puisqu'elle n'aura pas fait un travail préalable d'analyse qui lui permet de comparer la perception de sa prise de parole à ce que les autres ont observé.

Étape 2 : l'évaluation par les pairs

À la suite de l'autoévaluation d'une personne, ce sont des pairs qui font part de leurs observations, et ce, en mettant en pratique l'observation de faits, le message en « je », la rétroaction sandwich et en évitant les généralisations. Pour faciliter l'évaluation par les pairs, il est préférable de préalablement noter ses observations dans une grille d'observation.

Sources :

- Dumais, C. (2010). Évaluer ses pairs à l'oral : une pratique efficace pour tous les élèves. Dans M. Hébert et L. Lafontaine (Dir.), *Littératie et inclusion : Outils et pratiques pédagogiques* (p. 197-225). Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- Dumais, C. (2011). L'évaluation de l'oral par les pairs : pour une inclusion réussie de tous les élèves. *Vie pédagogique*, 158, 59-60.
- Lafortune, L. et Dubé, G. (2004). Métacognition et communication : deux processus en interrelation. *Vie pédagogique*, 131, avril-mai, 47-50.

Quatre stratégies pour évaluer ses pairs

1) **L'observation de faits** : Cela consiste à retenir seulement ce qui peut être nommé et ce qui ne découle pas d'une impression ou d'une opinion lorsqu'on observe la prise de parole d'un pair. Afin d'éviter d'être subjectif dans vos commentaires, vous devez être en mesure de justifier ce que vous dites à partir de faits observables ou audibles. L'observation doit donc être descriptive et précise. Par exemple : « Le regard était inadéquat **puisque'il était constamment dirigé vers le plancher**. » au lieu de « Je pense que le regard n'était pas bon. »

2) **Le message en « je » et nommer l'objet** : C'est le fait d'émettre un commentaire en utilisant le pronom personnel « je » et en évitant le « tu ». « Le désavantage de s'exprimer avec le "tu" est que cette forme d'expression représente une accusation qui place rapidement l'autre sur la défensive et, selon les tempéraments, en position plus ou moins puissante de contre-attaque. » (Tremblay 2003, p. 73). L'utilisation du « je » au lieu du « tu » rend l'évaluation moins directe, ce qui permet aux élèves d'être plus réceptifs à recevoir des rétroactions. De plus, le fait de nommer l'objet plutôt que de parler de la personne est moins impliquant émotionnellement. Par exemple : « **J'ai pu observer qu'il n'y avait pas de supports visuels** pour appuyer les propos. » au lieu de « Tu n'avais pas de supports visuels! ». et « **J'ai remarqué que le volume de la voix** était faible puisque je n'ai pas entendu la fin des premières phrases qui ont été dites. » plutôt que « Tu en parlais pas assez fort. »

3) **La rétroaction sandwich** : Elle consiste à relever d'abord un élément positif de la prise de parole d'un pair, puis un élément à améliorer (élément moins bien réussi) et, finalement, une recommandation, un conseil ou une suggestion est proposée pour aider le pair à améliorer ce qui a été moins bien réussi. Puisque l'élément à améliorer est précédé d'un commentaire positif, il est mieux reçu et la personne peut voir qu'il n'y a pas que des éléments moins bien réussis dans sa prise de parole. En plus, on lui propose des pistes d'amélioration, ce qui montre qu'il est possible de progresser à l'oral. Mentionnons que toute production orale est composée d'éléments positifs et d'éléments à améliorer; ce qui varie d'une personne à une autre, c'est la proportion de chacun des éléments. Il est important de savoir qu'une personne qui ne ferait que relever des éléments à améliorer sans faire ressortir les éléments positifs pourrait faire décroître la réceptivité des pairs vis-à-vis de futurs commentaires et faire en sorte de briser toute réceptivité de leur part. Par exemple : « J'ai remarqué que les gestes utilisés appuyaient les propos, entre autres pour indiquer les grandeurs. Cependant, le débit était rapide au départ, ce qui ne m'a pas permis de bien entendre l'introduction. Lors d'une prochaine prise de parole, il pourrait être bien de faire davantage de pauses au début de la prise de parole pour ralentir le débit. »

4) **Éviter les généralisations** : Les mots « toujours » et « jamais » amènent une certaine forme de généralisation. En effet, cela laisse sous-entendre que quelque chose ou un comportement est généralisé, c'est-à-dire toujours ou jamais fait. Par exemple : « Votre posture est **toujours** croche. » et « Vous n'articulez **jamais** pour vous faire comprendre ». Il serait surprenant qu'une personne ait en tout temps une posture et une articulation inadéquates. L'utilisation de ces deux mots amène la personne à qui ils sont adressés à vouloir se défendre ou se justifier, ce qui peut nuire à la communication. Il vaut donc mieux éviter d'utiliser les mots « toujours » et « jamais ».

Sources :

-Dumais, C. (2011). L'évaluation de l'oral par les pairs : pour une inclusion réussie de tous les élèves. *Vie pédagogique*, 158, 59-60.

-Dumais, C. et Soucy, E. (accepté). Stratégies pour mieux communiquer avec les enfants, les collègues et les parents. *Revue Gardàvue*.

-Tremblay, M. B. (2003). *La communication chez les enseignants. Savoir-être et savoir-faire pédagogiques*. Montréal : Guérin Universitaire